



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel

Question écrite n° 22179

Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, sur le respect des engagements du Président de la République concernant la parité homme-femme. Il lui demande si la parité est respectée au sein de son cabinet.

Texte de la réponse

Le cabinet de la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, est composé de quatre femmes, dont la cheffe de cabinet, et de cinq hommes.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22179

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Famille

Ministère attributaire : Famille

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3208

Réponse publiée au JO le : [7 janvier 2014](#), page 250